

# Infos Sud

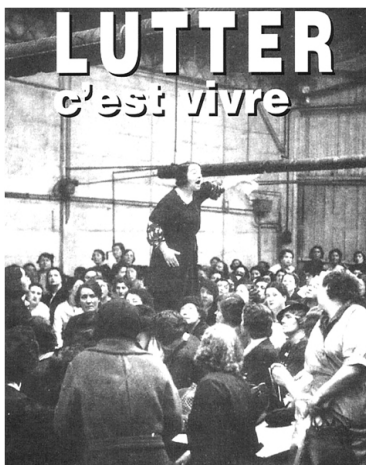
JUILLET / AOÛT 2015



Membre de  
l'union syndicale  
**Solidaires**

Pour nous joindre par  
téléphone :

- à Paris : 01 44 64 72 61
- dans la Seine et Marne,  
le Val de Marne et la  
Seine Saint Denis :  
(tél.) 01 43 77 33 59  
fax) 01 43 77 65 58
- dans les Yvelines :  
06 71 48 60 88
- dans l'Essonne :  
06 04 10 26 15
- dans les Hauts de Seine :  
(tél./fax) 01 43 70 56 87
- dans le Val d'oise :  
(tél./fax) 01 34 10 24 07



## RESPECT DES DROITS DES PERSONNELS !

Tous les personnels ont le droit de se faire accompagner par la personne de leur choix, le syndicat de leur choix, lors de chaque entretien avec la hiérarchie de l'établissement ou avec les représentants de l'employeur régional (à l'exception des entretiens de notation et des rendez-vous médicaux).

Ce droit a encore été bafoué lors d'entretiens récents dans certaines antennes de la Région Île-de-France. Pression a été faite sur certains agents pour qu'ils acceptent d'être reçus seuls sous peine d'annulation de l'entrevue accordée. Inadmissible ! Cela revient à fouler au pied les droits fondamentaux de tout personnel, à entraver pour le coup l'exercice du droit syndical, et relève de la faute professionnelle de la part des représentants de l'employeur.

Lors des convocations disciplinaires, les droits des agents sont aussi très fréquemment bafoués. L'entretien est presque toujours mené à charge, l'agent est assailli de questions tendant à le mettre en difficulté et, comme ce fut encore le cas récemment, le discours des responsables de l'antenne est accusateur, n'hésitant pas à accuser l'agent de « fautes » qu'il n'a jamais commises et ni même à intégrer à l'entretien des éléments d'accusation infondés ne figurant pas au dossier !

Ces entretiens disciplinaires relèvent beaucoup plus d'un exercice d'autoritarisme totalement arbitraire de la part de l'employeur face à des personnels sommés de prouver leur innocence, qu'à une écoute qui se devrait bienveillante et impartiale de l'agent mis en difficulté par la hiérarchie de l'établissement quasiment toujours de connivence avec la Région.

Le non remplacement des agents en arrêt, le non renouvellement des précaires et le refus de les titulariser, le trop peu de personnels et la pression hiérarchique pour faire exécuter la surcharge de travail, fatigue, rend les collègues malades, crée des tensions au sein des équipes. Plutôt que d'embaucher et d'améliorer les conditions de travail, la Région renforce la hiérarchie et multiplie les sanctions !



# TOUS ENSEMBLE CONTRE LA DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL !

## **Intervention de SUD éducation sur la question du bilan social 2014**

Les effectifs globaux à la Région Île-de-France ont baissé cette dernière année. Même si cette baisse n'est que de 19 agents elle est significative du fait que depuis de très nombreuses années la Région ne crée pas de postes malgré les besoins criants dans les services du siège comme dans les EPLE.

Cette baisse en cache des plus significatives encore. Il y a par exemple 24 personnes en plus au siège mais 19 agents de catégorie C en moins. Si, par ailleurs, les effectifs des agents titulaires des lycées restent bloqués à 7733, niveau de 2013, le nombre de précaires recensés (CDD) baisse de 43 unités.

Ce qui est présenté comme une baisse de l'emploi précaire dans ce bilan social cache assez mal le fait que les CDD non renouvelés sont souvent le moyen de faire disparaître des postes à moyen terme. Cette baisse du nombre d'emplois précaires recoupe en effet précisément la baisse du nombre d'agents titulaires dans les lycées (46 agents ont disparu).

Ce bilan social annonce une diminution d'un point, de 11% à 10% , du taux d'agents non titulaires en faisant un raccourcis un peu rapide entre ce phénomène et le fait qu'une soi-disant progression des titularisations résorberait l'emploi précaire. Il faut y regarder de plus près.

D'abord, Les 339 titularisations ne contribuent pas à la résorption de l'emploi précaire comme affirmé dans le bilan social, mais ne couvrent que partiellement les départs d'agents (131 au siège et 390 dans les lycées).

D'autre part, le nombre de stagiairisations est en baisse très sensible dans les lycées.

Mais surtout, la disparition de 43 agents des lycées représente exactement la moitié de la diminution affichée d'agents non titulaires, à savoir 0,5%. Les autres 0,5% sont à chercher du côté du nombre croissant de personnels en CUI employés sur des fonctions qui relèvent de la responsabilité de la Région, et qui de la sorte couvrent la disparition progressive des postes et des agents. Les postes non couverts, le sont pendant

un temps avec des agents en CDD puis par des personnels en CUI puis, disparaissent finalement.

Il est d'ailleurs scandaleux de cacher cet emploi extrêmement précaire que représente l'embauche en CUI. La Région participe au financement de ce dispositif et refuse de compter ces personnels dans ses effectifs, sachant très bien que dans la quasi totalité des établissements ce sont de 1 à 2 personnes, voir plus, qui travaillent en CUI pour couvrir des postes non assurés par l'employeur régional.

Le manque de postes est criant. Les services sont progressivement et régulièrement privatisés, que ce soit la restauration, la maintenance lourde complètement passées à la gestion par contrats avec des entreprises privées, ou encore le ménage et l'entretien courant.

Le manque de personnel, l'extrême précarisation que représentent les CUI, comme le non remplacement des absences, ont pour conséquence directe une surcharge de travail pour les agents.

Cette politique est fortement pathogène. L'augmentation des arrêts pour maladie n'en sont que la conséquence directe. Quant à la diminution affichée du nombre des accidents du travail depuis 2012, elle résulte d'une volonté choquante que nous dénonçons et combattons, de requalification systématique de ces accidents en arrêts maladie simples.

Pour ce qui est du handicap, ce bilan social ne rend pas compte de la réalité du non respect du statut de travailleur handicapé des agents reconnus comme tels dans les établissements. Les postes qui devraient être adaptés ne le sont souvent pas du fait du manque de personnel et du non remplacement des absences. Des dossiers et des problèmes non résolus traînent sur des années.

Il en est de même pour ce qui est des conditions effectives de travail, d'hygiène et de sécurité. Le manque de locaux adaptés pour séparer les vestiaires des dépôts de produits toxiques par exemple, le sous équipement matériel des agents, l'absence d'ascenseurs, les machines impossibles à utiliser en étages, les points d'eau mal répartis, les chaussures non fournies...

Sur bien des points ce bilan social plutôt auto-satisfait, ne traduit pas la réalité du quotidien des agents de la Région IDF.

Ce bilan social tente avec talent et efficacité de positiver l'image de l'employeur. La réalité quotidienne des personnels est bien moins reluisante :

couverture sociale détériorée et moins prise en charge par l'employeur,  
logement cher et souvent éloigné,  
horaires contradictoires avec une vie personnelle de qualité,  
aggravation des conditions de travail, allongement du temps de travail et de la durée travaillée sur toute la vie,  
pression hiérarchique insupportable généralement accentuée par des représentants de l'UPRH incapables d'écoute et qui font subir des interrogatoires à charge à des agents mis en difficulté, sans que les solutions demandées, parfois de manière urgente, ne soient jamais proposées...

Ce ne sont que quelques données de la vraie couleur du quotidien au travail dans la collectivité qui, rassemblés dans une brochure donneraient une image bien différente et malheureusement plus réelle de la situation effective des agents de la Région.



# Halte à la surcharge de travail !

## Il faut plus de personnel.

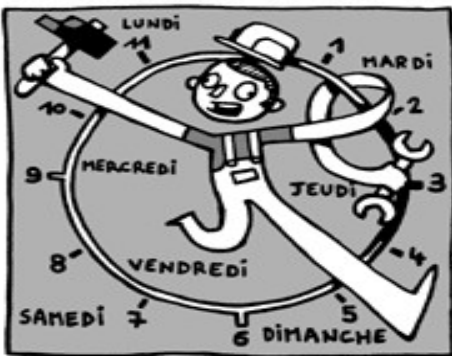
Depuis des années les équipes d'agents techniques ont vu leurs effectifs réduits souvent de moitié. Les départs ne sont pas toujours remplacés et les absences quasiment jamais. Conséquence: les agents voient leur fiche poste gonfler et tous les jours des tâches se rajouter. Beaucoup n'en peuvent plus et tombent malades.

Au lieu de créer les postes nécessaires la Région encourage les établissements à passer des marchés avec des entreprises privées. Même pour effectuer les tâches quotidiennes les équipes ne sont pas assez nombreuses. Les agents changent plusieurs fois de service dans la journée et subissent la pression des chefs pour toujours en faire plus.

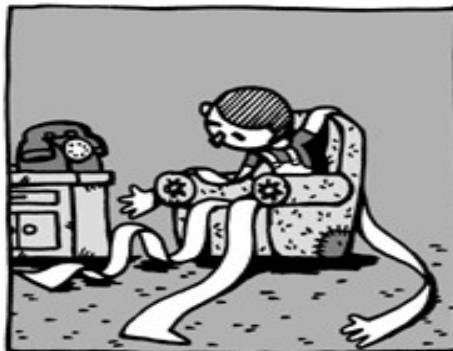
Ça ne peut pas continuer comme ça ! Quand les agents réagissent à plusieurs les chefs hésitent. Il faut exiger des créations de postes à la hauteur des besoins exprimés par les agents. Il faut des titulaires remplaçants volontaires en nombre suffisant pour couvrir toutes les absences.

Pour la santé des personnels il faut plus d'agents titulaires pour que les agents travaillent moins !

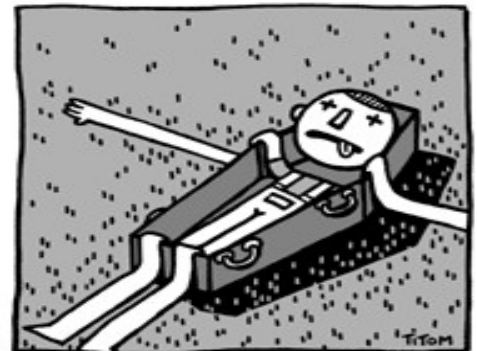
### LE NOUVEAU CYCLE DU TRAVAIL



FLEXIBILITÉ



PRÉCARITÉ



ET PENSION BIEN MÉRITÉE

Si vous souhaitez contacter SUD éducation  
pour vous informer, vous défendre, vous syndiquer...  
Renvoyez le coupon ci-dessous à Sud éducation  
30 bis rue des Boulets 75011 Paris

Je demande à être contacté [], à recevoir un bulletin d'adhésion []

Nom : ..... Prénom : .....

Corps : .....

Affectation (nom et adresse) : .....  
.....

Adresse personnelle (facultatif) : .....  
.....

Téléphone (facultatif) : ..... Mél (facultatif) : .....